



Fondation d'Entreprise régie par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987

Siège social : 14, rue Jeanne d'Asnières - 92110 Clichy

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Olivier  Bossard
FAE-FIGEREC-SECORA



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS 2022

Bilan Actif.....	3
Bilan Passif.....	4
Comptes de Résultat	5
Comptes de Résultat (Suite).....	6
Faits caractéristiques de l'exercice.....	7
Règles et méthodes comptables	8
Cadre légal de référence	8
Durée et période de l'exercice comptable	9
Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture	9
Changements de méthodes	9
Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – ACTIF	9
Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – PASSIF.....	9
Règles et méthodes relatives aux postes du COMPTE DE RESULTAT	9



Bilan Actif

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	-	-	-	-
Comptes de liaison				
II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	298 291,22	-	298 291,22	335 808,50
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	298 291,22	-	298 291,22	335 808,50
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Écarts de conversion actif				
VI				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	298 291,22	-	298 291,22	335 808,50



Bilan Passif

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	241 812,98	637 089,21
Excédent ou déficit de l'exercice	- 76 292,70	- 395 276,23
Situation nette	165 520,28	241 812,98
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	165 520,28	241 812,98
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III	-	-
Provisions		
Provision pour risques		
Provision pour charges		
TOTAL IV	-	-
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 770,94	93 995,52
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	132 770,94	93 995,52
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV + V + VI)	298 291,22	335 808,50

Compte de Résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
- dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services			
- dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	500 000,00	350 000,00	
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
TOTAL I	500 000,00	350 000,00	
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes	166 228,70	116 144,88	
Aides financières	409 540,74	628 880,73	
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	523,26	250,62	
TOTAL II	576 292,70	745 276,23	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) -	76 292,70	- 395 276,23	
Produits financiers			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL III	-	-	
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL IV	-	-	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-	-	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV) -	76 292,70	- 395 276,23	



Compte de Résultat (Suite)

COMPTE DE RÉSULTAT (Suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	-	-
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-
Participations des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	500 000,00	350 000,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	576 292,70	745 276,23
EXCÉDENT OU DÉFICIT -	76 292,70	- 395 276,23

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-

Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	-

Faits caractéristiques de l'exercice

La Fondation d'entreprise BIC a été créée le 19 mars 2016, date de parution au journal officiel.

Conformément à l'article 7 des statuts de la Fondation d'entreprise BIC, les Fondateurs se sont engagés à verser la somme de 2.500.000 € (deux millions et cinq cent mille euros) selon un programme d'action pluriannuel d'une durée de 5 ans.

A l'issue de cette première période de 5 ans, les Fondateurs ont renouvelé leur engagement, pour un montant complémentaire de 1.050.000 € (1 million et cinquante mille euros), sur une durée de 3 ans.

SOCIETE BIC a ainsi procédé au versement de la somme de 500.000 € (cinq cent mille euros) au titre de la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le montant total des versements de la société BIC depuis la création de la fondation en 2016 s'élève à 3.350.000 euros.

25 dons ont été effectués cette année pour un montant total de 409.540,74 euros dont voici la liste :

- **Moroccan Center for Innovation and Entrepreneurship – MCISE** a reçu en janvier 2022 un don de 10.000 euros pour le projet « Tamkeen Initiative » pour la période de mai 2021 à avril 2022.
- **Le Bal** (France) a reçu en janvier 2022 un don de 10.000 euros pour le projet « Journal Mondial – La Fabrique du Regard » pour la période de septembre 2020 à juin 2021.
- **Pacemaker International** (Kenya) a reçu en février 2022 un don de 5.000 euros pour le projet « Community-Based Teaching Assistant Programme » pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.
- **Inter Region Economic Network - Enactus Kenya** (Kenya) a reçu en février 2022 un don de 4.451,05 euros pour le projet « BIC Education Focus Competition » pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.
- **Fondazione Terre des Hommes Italia Onlus** (Italie) a reçu en février 2022 un don de 20.000 euros pour le projet « Network Indifesa » pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.
- **Sydney Children's Hospitals Foundation** (Australie) a reçu en mars 2023 un don de 10.000 euros pour le projet « Art Expérience Workshops (ArtEx) » pour la période de février 2022 à janvier 2023.
- **Rêv'Elles** (France) a reçu 1.000 euros en mars 2022 pour le projet « Créations » pour l'année 2021.
- **Creative Alliance** (USA) a reçu en mars 2022 un don de 9.094,63 euros pour le projet « Campaign for Creativity » pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.
- **AFEV** (France) a reçu en mai 2022 un don de 32.000 euros pour le projet de mentorat pour la période scolaire 2021-2022.
- **Girls Write Now** (USA) a reçu en juin 2022 un don de 473,89 euros pour le projet « Girls Write Now anthology book ».
- **Actitud Creativa** (Espagne) a reçu en juin 2022 un don de 10.000 euros pour le projet « Ideas World Cup ».
- **ActionAid Hellas** (Grèce) a reçu en juin 2022 un don de 10.000 euros pour soutenir le projet « Climat du changement » qui vise à sensibiliser les jeunes citoyens de l'UE et à leur faire comprendre de manière critique les migrations induites par le changement climatique, pour la période d'avril 2022 à mars 2023.
- **Enactus** (Nigeria) a reçu en juin 2022 un don de 7.500 euros pour le projet « BIC Quality Education & Responsible Consumption and Production Competition » pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.



- **Fundacion Enseña Ecuador** (Equateur) a reçu en juin 2022 un don de 4.000 euros pour soutenir le projet « Transformer les Communautés » qui vise à recruter, sélectionner et former des diplômés universitaires talentueux et socialement motivés pour devenir enseignants pendant deux ans dans les communautés les plus défavorisées en Équateur, pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.
- **Nebeday** (Sénégal) a reçu en juin 2022 un don de 21.000 euros pour soutenir le projet « Reboisement et éducation à l'environnement » qui vise à sensibiliser les enfants sur la protection de l'environnement par un programme de reboisement, pour la période de septembre 2022 à juillet 2023.
- **Rêv'Elles** (France) a reçu en juin 2022 un don 35.000 euros pour les projets « Rêv'Elles ton Potentiel » et « Réseau des Alumnae » qui visent à donner de confiance en soi et aider à construire son projet professionnel aux jeunes femmes des milieux défavorisés pour l'année 2022.
- **Enfants du Mékong** (Paris) a reçu en juin 2022 un don de 10.000 euros pour soutenir le projet « Dumaguete Education Center » pour la période de septembre 2022 à juin 2023.
- **Réseau Môm'Artre** (France) a reçu en juin 2022 un don de 30.000 euros pour le projet « Mom'Impact » pour la période de septembre 2022 à juin 2023.
- **Fondation FACE** (France) a reçu en juillet 2022 un don de 20.000 euros pour soutenir le projet « Art en Immersion » pour la période d'avril 2022 à mars 2023.
- **Play Africa (Afrique du Sud)** a reçu en septembre 2022 un don de 35.000 euros pour le projet « Design Thinking with Children » pour la période de septembre 2021 à août 2022.
- **Le Bal** (France) a reçu en octobre 2022 un don de 10.000 euros pour le projet « Journal Mondial – La Fabrique du Regard » pour la période de septembre 2022 à juin 2023.
- **Moleskine Foundation** (Italie) a reçu un don de 50.000 euros pour le projet « The Creativity Pionners Fund » pour la période de janvier 2022 à décembre 2022.
- **Eloquentia** (France) a reçu en décembre 2022 un don de 20.000 euros pour le projet « Eloquentia in Marseille » pour la période de septembre 2022 à août 2023.
- **Life Project 4 Youth** (France) a reçu en décembre 2022 un don de 20.000 euros pour le projet « Green Village of Chhattisgarh » qui vise à former des jeunes des milieux défavorisés dans le métier de business et entrepreneuriat en proposant un programme intégral de développement personnel et professionnel, pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024.
- **Girls Write Now** (USA) a reçu en décembre 2022 un don de 25.021,17 euros pour le projet « Girls Write Now Writing & Mentoring » pour la période de novembre 2021 à novembre 2024.

Règles et méthodes comptables

Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général,
- Règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n°2020-08.



Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et couvre la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements de méthodes

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Les comptes de l'année 2021 ont été alignés sur ceux de 2022 pour être conforme au dernier règlement ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – ACTIF

- Disponibilités

Les disponibilités sont uniquement composées par le solde du compte bancaire au 31.12.2022.

Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – PASSIF

- Fonds propres

Ce poste comprend les résultats cumulés réalisés par la Fondation depuis sa création, soit un excédent de 241.812,98 euros.

Règles et méthodes relatives aux postes du COMPTE DE RESULTAT

- Versements des membres fondateurs

Les versements des membres fondateurs sont traités conformément aux dispositions du règlement n°2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, et modifiant le règlement n° 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. Ces derniers sont comptabilisés en produits au compte « 753 – Versements du fondateur » selon les modalités suivantes :

La Fondation d'entreprise BIC bénéficie d'un engagement étalé des ressources. En effet, l'article 7 des statuts de la fondation précise :



« Le Fondateur s'engage à contribuer à un programme d'action sur trois ans d'un montant total d'un millions cinquante mille d'euros (1.050.000 €) d'ici la fin de la période ».

Ces fonds font l'objet d'une caution solidaire.

